

## Règlement Intérieur

---

L'acceptation et le respect du règlement de l'ASSOCIATION UNTENDANSES sont indispensables au bon fonctionnement de l'association, à sa pérennité et nous permet d'offrir un enseignement de qualité où chaque élève peut évoluer à son rythme et se sentir soutenu dans ses efforts.

### 1 – Conditions financières:

Les élèves des cours de danse doivent être adhérents à l'association et régler l'adhésion annuelle de 12 euros à l'inscription, l'adhésion se fait sur le site en ligne de Helloasso. Le paiement des cours peut se faire sur par chèque, virement ou prélèvement sur Helloasso. Tout mois commencé est dû dans sa totalité.

Dans le cas d'un arrêt temporaire des cours de danse en raison de l'épidémie de Covid-19, les adhérents pourront demander la suspension du paiement des cours pour la période concernée.

### 2 – Documents à fournir:

Chaque élève doit remplir le formulaire d'inscription, fournir un certificat médical (de moins d'un an) de non contre indication à la pratique de la danse et attester avoir pris connaissance du règlement intérieur. Pour les mineurs, la signature des parents est obligatoire. À partir du 3ème cours, ces documents ainsi que le paiement des cotisations devront impérativement être remis au professeur. Dans le cas contraire l'accès au cours sera refusé.

### 3 – Tenue:

Une tenue de danse est exigée: jogging, legging, ou autre tenue de type sportif, il est important d'être confortable et libre dans le mouvement.

### 4 – Assiduité:

La présence régulière aux cours est importante pour pouvoir progresser et par respect du travail collectif et de l'engagement pris en début d'année. La cohésion du groupe, la plaisir de danser ensemble aux spectacles, la qualité du travail présenté ne sont possibles que si chaque élève s'engage pleinement dans sa pratique.

#### 5 – Droit à l'image :

Dans le cadre des cours ou des spectacles, le professeur de danse ou un photographe sont autorisés à prendre des photos ou filmer. Sauf mention contraire stipulée sur la fiche d'inscription, par son adhésion, l'adhérent autorise l'utilisation des images prises dans le cadre des activités de l'école de danse pour la promotion de l'école de danse (affiches, site internet, page Facebook ...).

Pour préserver la tranquillité des cours, le respect de la vie privée, le droit à l'image, il est strictement interdit de photographier ou de filmer les cours sans autorisation préalable du professeur de danse.

#### 6 – Absence:

En cas d'absence, le professeur devra être prévenu (0614110819). En aucun cas, la responsabilité de l'association ne pourra être engagée en cas d'absence d'un élève au cours de danse.

#### 7 – Responsabilité:

Il est conseillé d'avoir une assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages que l'élève pourrait occasionner aux autres personnes et aux installations de la salle de danse. L'association est elle-même couverte par une assurance Responsabilité Civile.

Les parents doivent informer le professeur par écrit de l'identité des personnes autorisées à récupérer leur enfant à la fin du cours.

En dehors du temps du cours et de la présence du professeur de danse les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. La personne accompagnant l'enfant au cours doit s'assurer de la présence du professeur et doit l'accompagner dans les vestiaires.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'oubli. Nous vous conseillons de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires.

#### 8 – Annulation:

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, un cours de remplacement sera proposé. Dans le cas contraire, la séance sera remboursée.

9 - Vacances:

Sauf exception, il n'y aura pas de cours durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Même si ce règlement intérieur peut vous paraître formel et rigoureux, n'oublions pas que le cours de danse est avant tout un lieu d'échange et de partage, ou chacun peut trouver du plaisir à apprendre et à créer.

La danse est un outil de liberté et ses quelques règles ne sont là que pour soutenir notre pratique artistique.

Bonne année de danse à tous